

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 31 (1923)
Heft: 3

Artikel: Un "Manuel d'héraldique" Suisse
Autor: Kohler, André
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-25112>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

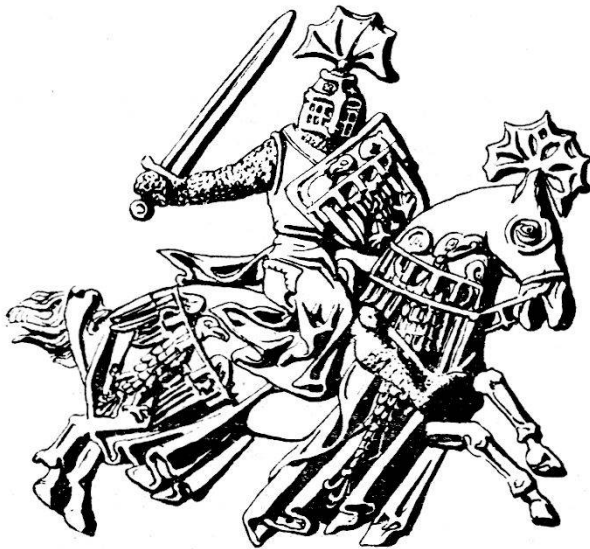
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

UN “ MANUEL D'HÉRALDIQUE „ SUISSE¹



Louis I de Savoie, seigneur de Vaud,
d'après son sceau. Vers 1290.

Vers Noël dernier, parcourant l'étalage d'un libraire, votre regard s'est peut-être arrêté sur une couverture aux vives couleurs rappelant l'imagerie du moyen âge : un chevalier le heaume en tête, l'épée haute, est lancé au galop de son cheval ; les trois chevrons des comtes de Neuchâtel ornent son écu,

comme aussi sa cotte d'armes et son caparaçon. Ce petit volume n'est autre que le *Manuel d'héraldique*, par D.-L. Galbreath et H. de Vevey, sorti tout récemment des presses de la maison Spes.

N'allez point, à la vue du modeste sous-titre « Première initiation à l'art et à la science du blason », classer ce manuel dans la catégorie des nombreux traités de vulgarisation qui, puisant avec plus ou moins de discernement dans les ouvrages du Père Ménestrier² ou de ses imitateurs, se ressemblent généralement par leur désolante sécheresse. Vous auriez tort.

Simple profane, vous y trouverez les rudiments indispensables, mais présentés d'une manière attrayante : sans effort,

¹ Les clichés des figures illustrant cet article, ont été obligeamment prêtés par la maison d'édition Spes ; elles se trouvent dans l'ouvrage de MM. Galbreath et de Vevey.

² Héraldiste de mérite, du XVII^{me} siècle.

grâce à la marche logique d'une méthode scientifique, vous vous approprierez le langage du blason, vous vous pénétrerez graduellement de l'esprit de l'art héraldique.

Vous êtes héraldiste. Parions que, comme un de vos vieux confrères, que je connais fort bien, vous lirez une page, puis



Louis II de Savoie, seigneur de Vaud, d'après son sceau. 1305.



Sceau de Jean de Blonay. 1514.

une autre, et ainsi jusqu'à la dernière, sans vous lasser. Et vous relirez maint passage, vous arrêtant à tel point de vue original, à tel aperçu ingénieux, à telle remarque suggestive.

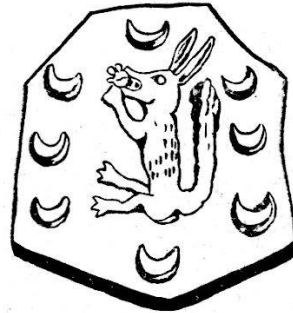
Après une définition plus compréhensive et plus adéquate que celles qu'on en donne la plupart du temps, se trouve développée la genèse même des armoiries, qui ne furent pas, comme on l'a souvent répété, une création voulue, mais qui naquirent spontanément de la décoration des armes au moyen âge dans l'Europe occidentale, puis se développèrent en suivant les transformations de l'armure de guerre d'abord, de l'armure de tournois ensuite, subissant parfois l'influence de règles imposées arbitrairement par les hérauts, contre lesquelles réagirent heureusement les nécessités pratiques et le sens artistique. Par l'intermédiaire des sceaux l'usage des armoiries se généralisa tant et si bien qu'elles furent adoptées

par des personnes physiques ou morales n'ayant jamais porté l'écu, femmes, ecclésiastiques, bourgeois, corporations.

Touchant au droit héraldique une opinion fort intéressante, c'est qu'au moyen âge déjà prenait des armoiries qui



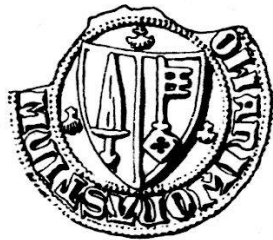
de Dully. Pierre sculptée.
Eglise de Bursins.
XVI^me siècle.



Musard. Pierre sculptée.
St-Martin, Vevey.
Environ 1500.

voulait : « en tout temps le nombre des lettres d'armoiries est minime à côté de celui des armoiries véritablement portées ». Dans la confection de ces lettres les hérauts eurent à intervenir ; s'ils furent de piètres théoriciens, il serait injuste d'oublier qu'on leur doit les premiers armoriaux.

Tout ce chapitre « Histoire des armoiries » comble une lacune de la plupart des manuels de langue française. On



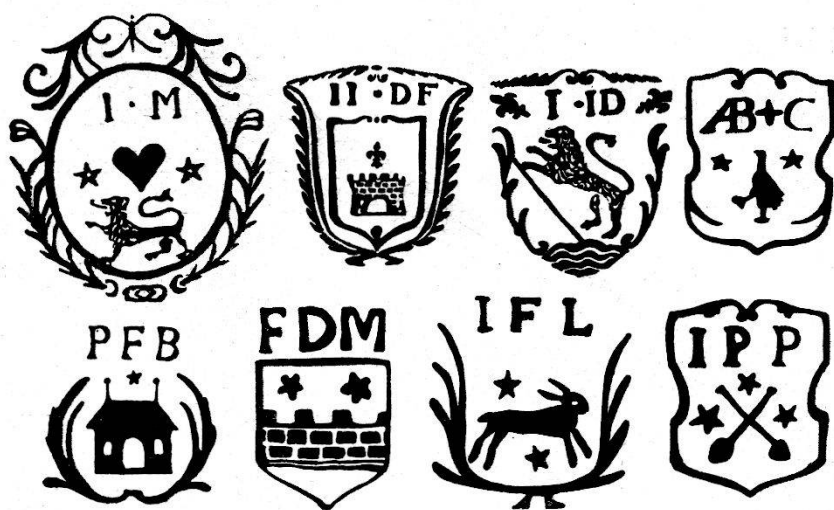
Sceau du couvent de
Romainmôtier. 1332.



Sceau d'Aymon de Villarzel.
1444.

peut en dire autant des chapitres relatifs à l'écu, aux cimiers, aux drapeaux. Des indications techniques sur la manière dont on confectionnait ces objets satisferont la curiosité

scientifique, aux artistes elles éviteront des erreurs regrettables. Ceux-ci trouveront également des renseignements utiles sur la manière dont il convient de styliser les meubles¹ héraldiques, sur les proportions à leur donner : le style des meubles, comme celui de l'écu, a varié suivant les temps et les lieux.



Marques à feu du XVIII^me et du XIX^me siècle.
Mange (St-Légier), Dufour, Jordan, Cochard (Montreux),
Butticaz, Dumur, Leyvraz, J. P. Palaz (Lavaux).

Le blasonnement est enseigné d'une manière brève et claire à la fois.

Enfin, à ceux qui voudront approfondir l'étude de l'héraldique les « Sources » indiquées à la fin du volume rendront de précieux services.

Une documentation solide sert de base à des développements que l'on suit sans peine, comme une conférence bien ordonnée, et de nombreuses figures d'une exécution soignée — environ 300, dont plusieurs en couleur — éclairent le texte.

¹ Représentations d'hommes, d'animaux, de plantes, d'objets (tout ou parties) décorant un écu.

Partout où cela a été possible les exemples sont fournis par les armes de familles ou de localités suisses. Les sceaux, ces témoins qui peuvent être identifiés et datés de manière certaine, ont été mis largement à contribution, car M. Galbreath, quoique étranger, connaît admirablement la sigillographie de notre pays. Aussi, malgré sa portée générale, le manuel qu'il nous présente et à la rédaction duquel a collaboré M. H. de Vevey, est-il vraiment un traité d'héraldique *suisse* et sera-t-il bien accueilli de tous nos héraldistes.

André KOHLER.

CHERCHEURS ET CURIEUX

Un des abonnés ou lecteurs de la *Revue historique vaudoise* pourrait-il donner le nom de l'auteur de la *Diane* et de la *Retraite* en usage dans notre armée? Des générations de citoyens ont entendu ces airs aimés que le public écoute avec plaisir et qui ont résisté à tous les bouleversements ou modifications qui sont survenus dans notre organisation militaire. Prière de bien vouloir adresser les réponses à M. le Dr Meylan, à Moudon, ou à la Rédaction de la *Revue historique vaudoise*.

CHRONIQUE

La *Société vaudoise de généalogie* a eu le 15 février une intéressante séance sous la présidence de M. Fr.-Th. Dubois qui remplaçait Fernand Tavel, malade, dont le décès est survenu quelques heures plus tard.

M. Burmeister, professeur à Payerne parla de la famille Fivaz. Cette famille est probablement originaire de Sassel, mais elle est fixée à Payerne depuis le début du XV^me siècle. En 1522, elle obtint de l'empereur des lettres de noblesse. A la Réforme, elle se divisa. Une de ses branches, restée catholique, alla se fixer à